

# EXPERIMENTATION CENTRE VILLE

## Réunion publique du 13/03/24

Principales questions posées lors de la réunion :

### ➔ L'EXPERIMENTATION

#### Comment mesurer la réussite de l'expérimentation ?

- Suivi quotidien des flux de véhicules, des 2 roues, des piétons
- Suivi de la fréquentation des commerces
- Enquête qualitative menée par agence auprès des personnes présentes au centre-ville (Bd Hostachy) avant, pendant et après l'expérimentation

#### L'expérimentation ne sera-t-elle pas trop courte pour en tirer des conclusions ?

- La période d'avril à mi-juillet paraît largement suffisante à évaluer l'expérimentation, en sachant que le centre-ville est davantage fréquenté avec les beaux jours qu'en période hivernale

### ➔ LA VIE DU CENTRE VILLE

#### Est-ce que le côté « Croissy village » va être préservé, les terrasses des café/restaurants seront-elles maintenues en l'état ?

- Les terrasses seront maintenues et valorisées par l'aménagement de la voirie et des trottoirs. Le côté « Croissy village » sera renforcé par cette valorisation du centre-ville et la facilité d'y accéder

#### La mise en sens unique du boulevard, la création de la piste cyclable : ces modifications ne vont-elles pas nuire au chiffre d'affaire des commerçants ?

- C'est ce que doit montrer l'expérimentation, l'enquête qualitative menée avant, pendant et après nous donnera des indicateurs, le groupe de travail constitué avec les commerçants pour accompagner l'expérimentation sera bien entendu très attentif à ce critère.

#### ➔ Remarque : la plateforme Croissy d'Après ne laisse pas la possibilité d'indiquer que l'on n'est pas d'accord avec les projets présentés.

- Les projets présentés sur la plateforme ont été exposés et détaillés lors des 7 réunions publiques thématiques, ils ont été validés comme agissant pour une meilleure qualité de l'environnement de notre ville et permettant d'en alléger le bilan carbone. Le vote proposé permet de positionner les actions à réaliser en priorité : L'action visant à réviser le plan de circulation du centre-ville dans le but de favoriser les commerces, la sécurité et les modes actifs (vélo, marche) arrivant en première position, puis la désimperméabilisation d'une section de voies municipales en 2<sup>ème</sup> position, puis l'étude sur l'utilisation de la géothermie comme mode de chauffage des bâtiments municipaux en 3<sup>ème</sup> position, etc.

## → LES LIVRAISONS

### **Les livraisons sur le bd Hostachy risquent de provoquer des bouchons avec des concerts de klaxons**

- 3 emplacements sont prévus sur le bd pour permettre l'arrêt sur le côté durant les livraisons et laisser la fluidité de circulation. Leur bonne utilisation sera analysée durant l'expérimentation et la Police municipale sera chargée d'intervenir en cas de besoin.
- Par ailleurs, un radar détecteur de bruit « Méduse » sera installé sur le boulevard pour identifier les sources de bruits et mesurer les dépassements éventuels

### **Comment les camions du marché vont-ils décharger leurs stands ?**

- Les véhicules du marché se gareront sur la piste cyclable pour décharger leurs stands, puis reviendront les recharger en fin de marché. Leur présence durant ces phases de déchargement et de rechargement ne devraient pas perturber le stationnement des voitures.

## → LE STATIONNEMENT

### **Le nombre de voiture a été divisé par 2 ces dernières années, alors pourquoi rajouter des places de parking en centre-ville ?**

- La voiture reste un mode de déplacement important pour les Croissillons. Les commerçants interrogés insistent sur la nécessité de faciliter l'accès aux commerces en voiture ; celui-ci sera encore augmenté par le rajout de places de stationnement rue Demange en complément de l'accès aux 2 parkings du centre-ville.

## → LA VOIRIE

### **Quelle est l'utilité des feux sur les carrefours de la « Patte d'Oie » ?**

- Ils permettent de réguler les flux pour éviter les surcharges de véhicules sur les voies et sur les carrefours. Ils facilitent et sécurisent la traversée des piétons. Les feux sont mobiles et pourront être déplacés, voire neutralisés si nécessaire durant l'expérimentation.

## → LA CIRCULATION

### **Est-ce que la circulation des véhicules sera quantifiée ? À quelle vitesse pourront rouler les véhicules ?**

- Les flux de véhicules sont actuellement comptabilisés, ils le seront durant l'expérimentation pour pouvoir comparer.
- La vitesse est limitée à 30km/h dans la ville sauf sur les départementales. La disposition prévue sur le Bd Hostachy permettra de maintenir une faible allure des véhicules (notamment ligne droite brisée)

### **Quel est le projet d'aménagement de la rue Demange ?**

- La rue sera en sens unique, avec donc une voie de circulation libérée, un stationnement en quinconce devra faire fonction de ralentisseur.

### **Quid de la rue d'Éprèmesnil : y aura-t-il plus de circulation ? Peut-on la mettre aussi en sens unique ?**

- L'expérimentation nous indiquera les éventuels reports de véhicules dans les rues adjacentes aux voies du centre-ville. Il n'est pas prévu actuellement la mise en sens unique d'autres voies afin de garder de la fluidité à la circulation périphérique. L'expérimentation nous permettra d'évaluer les éventuels effets secondaires.

**Avenue de Wailly, avenue Foch, tour de l'église : quelle est l'estimation de leur fréquentation ?**

- Un comptage des véhicules va permettre quantifier leur fréquentation, les chiffres seront communiqués régulièrement durant l'expérimentation.

**→ LA COLLECTE DES ORDURES**

**Est-ce que les horaires de passage de la collecte des ordures seront revus ?**

- Oui, la collecte des ordures sera adaptée et décalée pour ne pas bloquer le boulevard

**→ LES TRANSPORTS EN COMMUN**

**Est-ce que le trajet du bus sera rallongé ?**

- L'étude faite auprès de IDF mobilité qui gère les bus indique un allongement estimé entre 2 à 3 mn suivant les heures

**Y aura-t-il des arrêts minute derrière les arrêts de bus ?**

- Non, cela n'est pas prévu et n'est pas envisageable : il faut laisser les places de stationnement existantes pour l'accès aux commerces et autres démarches en centre-ville.

**→ PISTE CYCLABLE**

**Quelle est la largeur de la piste sur le boulevard ? est-elle nécessaire ?**

- La piste sera large de 2m et théoriquement en sens unique, mais sa largeur doit permettre aux cyclistes de se croiser. Elle facilitera l'accès des cyclistes aux commerces
- L'intérêt de cette piste est aussi de retirer la circulation des vélos sur les trottoirs